



Mise à jour du PDDE et étude régionale du réseau d'eau

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La commune de Lovatens est obligée de faire rapidement des travaux sur son réseau d'eau car un de leurs réservoirs n'est plus aux normes. Ils fonctionnent uniquement avec leur propre eau et n'ont pas d'approvisionnement de secours en cas d'une éventuelle pollution de leur captage. C'est pour cette deuxième raison qu'une entrevue a été organisée entre nos deux communes, l'idée de se raccorder à notre réseau a été évoquée.

Il nous a été conseillé par l'office de la consommation de l'Etat de Vaud et l'ECA de faire une étude régionale, nos deux villages disposant de réservoirs anciens, une étude approfondie est nécessaire afin d'anticiper le vieillissement de nos infrastructures respectives.

Il a de plus été relevé lors des entrevues avec les services cantonaux que le PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau) de notre commune n'est plus à jour, il date de 1979 et ne correspond plus à la situation actuelle.

Il est nécessaire que celui-ci soit mis à jour afin de pouvoir toucher des subventions de l'ECA lors des travaux sur notre réseau d'eau, de plus, vu le projet de réfection de la route en étude, il est impératif de faire cette mise à jour rapidement.

2. Prestations prévues

Mise à jour du PDDE et étude régionale

- Diagnostic de l'état de la distribution actuelle
- Ressources et besoins en eau (actuels et futurs)
- Etude d'un concept du réseau futur (avec variantes éventuelles)
- Documentation

3. Coûts

Le coût du projet s'établit comme suit, sur la base de devis rentré :

– Mise à jour du PDDE	:	CHF	13'000.00
– Etude régionale	:	CHF	5'590.00
– Frais (impression plans, déplacements, etc...)	:	CHF	1'500.00
– TVA 7,70 %	:	CHF	1'547.00
– Total TTC	:	CHF	<u>21'637.00</u>

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de CHF 5'414.00 par l'ECA (25% du total).

Demande de crédit arrondi à CHF 22'000.00 TTC

La Municipalité vous remercie à l'avance et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Prévonloup,

- vu le préavis municipal n° 01-2019,
- oui le rapport de la commission ad-hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à mettre à jour le PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau).
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre une étude régionale du réseau d'eau.
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 22'000.00 TTC.
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 5'514.00 par la subvention ECA
 - CHF 16'486.00 par le fond de réserve réseau d'eau 9280.81

Le municipal responsable : Philippe Liniger

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 février 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Isabelle Christinet